

La discussion générale, à laquelle on ne peut pas échapper, s'engagera sur chacun de ces trois projets de loi. La commission invitera ensuite la Chambre à ne point passer à la discussion des articles, sous le prétexte que les raisons à donner pour ou contre chaque congrégation seraient les mêmes que celles qui seront données pour ou contre la catégorie entière.

Le prétexte est évidemment faux. Il y a des instituts en faveur de qui militent des raisons particulières, telles que : arrêtés et décrets conférant une existence légale, utilité reconnue de certaines congrégations au point de vue de l'influence française à l'étranger et des intérêts les plus sacrés des colonies, droits acquis et services rendus, etc., etc.

Qu'importe ! on s'en tiendra à la procédure fixée par le gouvernement et la commission ; et l'on espère par là que « l'étouffement se fera en trois actes, au lieu de s'accomplir en un seul ».

---

## VISITE PASTORALE

---

### Itinéraire

---

Mai. — 17, dimanche,	Saint-Lambert.
17, dimanche,	Longueuil.
19, mardi,	Boucherville.
20, mercredi,	Sainte-Julie.
21, jeudi,	Varenes.
23, samedi,	Verchères.
24, dimanche,	Sainte-Thécluse.
25, lundi,	Contrecoeur.
27, mercredi,	Saint-Hubert.
28, jeudi,	Saint-Bruno.
29, vendredi,	Saint-Basile.
30, samedi,	Chambly.